

## ***Déclaration liminaire de la FSU 74, CDEN 26 janvier 2023***



Les enjeux de ce début d'année 2023 sont déterminants pour l'avenir de notre système éducatif. Si la politique éducative du Président est celle du renoncement, ce mot ne fait pas partie du vocabulaire syndical ! La FSU est à l'offensive en ce début janvier pour gagner sur nos salaires, nos retraites et nos conditions de travail.

Le 17 janvier déjà puis le 19 janvier dernier, la FSU 74 était engagée, avec l'intersyndicale, contre la réforme des retraites annoncées par le gouvernement. Est-ce un progrès social d'avoir des enseignant-es, devant des classes de 30, 35 élèves, à 65, 66, 67 ans ?

La FSU revendique une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisation et un taux de remplacement à 75%, le rétablissement des bonifications pour enfant et de la cessation progressive d'activités dès 55 ans, et enfin, la prise en compte des années d'étude et de formation dans le calcul de la pension.

Dans l'académie de Grenoble, les dégradations de nos conditions de travail continuent avec globalement une baisse de moyens d'enseignement. On peut toutefois noter que la Haute-Savoie semble « préservée », notamment grâce à la hausse des effectifs.

Mais dans le premier degré, si le P/E progresse, il reste un des plus bas du pays et ne progresse pas aussi vite que ceux des autres départements.

La baisse des effectifs dans les classes est une revendication importante pour nous. Après ces nombreuses années durant lesquelles les Gouvernements successifs ont dépouillé l'EN, nous avons aussi perdu des postes non devant élèves, mais au combien essentiels pour le bon fonctionnement de L'EN. Remplaçants, RASED, participent à la réussite des élèves. Les collègues en classe se retrouvent donc de plus en plus isolé.es, sans solution face à des cas de plus en plus difficiles, dont le nombre semble se multiplier. Il faut dire que la dégradation des services publics de l'éducation n'est pas un cas isolé. Les services de santé publique, les services sociaux, les services d'accueil des personnes en situation de handicap... sont dans la même situation. Et les répercussions au niveau de l'accompagnement dans nos classes des élèves les plus fragiles, les plus en difficulté sont terribles!

Nos collègues sont extenués : charge de travail de plus en plus importante et sentiment de ne plus y arriver, de ne plus faire son travail de manière efficace. Face aux nombreux témoignages nous avons décidé très prochainement de lancer une alerte sociale.

Dans le second degré, l'augmentation de la dotation de 0,96 % pour une augmentation des effectifs de 1,05 % ne permet pas de rattraper le retard pris ces dernières années. Les situations de postes partagés sont de plus en plus nombreuses et dégradent très fortement nos conditions de travail. La réforme

annoncée des Lycées professionnels (avec la remise en question des grilles horaires nationales d'enseignements obligatoires) va certainement accentuer ce phénomène.

Le renoncement à une véritable revalorisation salariale sans contrepartie et à la prime de vie chère revendiquée depuis des décennies exaspère la profession et est un mauvais signal pour l'attractivité du métier.

De plus, il n'y a pas de création d'emplois de personnels administratifs à la rentrée 2023, alors même que nous sommes l'une des académies les plus mal dotées. Les personnels administratifs subissent une pression toujours plus forte. Dans les services comme dans les EPLE, cette pression génère souffrance et affaiblissement du service public. La grande conscience professionnelle des personnels ne peut plus compenser le manque de postes. C'est notamment le cas en Haute-Savoie où les problèmes de logements liés à la « vie chère » ne motivent pas les personnels à venir s'y installer.

Nous souhaitons également partager avec vous -et même si cela ne relève pas de votre compétence- les craintes exprimées par les collègues d'une baisse des dotations dans les établissements. La forte augmentation du coût de l'énergie fait peser le risque d'une réduction des dépenses de fonctionnement avec des répercussions sur les crédits pédagogiques, les sorties culturelles ou sportives. Cela est d'autant plus alarmant que bon nombre d'établissements sont des "passoires thermiques" entraînant une forte augmentation de leurs dépenses de chauffage. Le département s'est engagé dans un plan de rénovation et de construction de collèges, que nous saluons, mais hélas les problèmes ne sont toujours pas réglés au niveau des lycées malgré nos relances au niveau régional. Aucune construction de lycées n'est à ce jour lancée.

Le CDEN est aussi l'occasion de faire se rencontrer les différents acteurs de l'école publique. Nous en profitons donc pour adresser un souhait aux élus locaux. En effet, nous constatons qu'un certain nombre de municipalités et de communautés de communes prennent des décisions concernant l'école sans échanger suffisamment au préalable avec les représentants de l'Education Nationale que constituent les directrices et directeurs d'école. Cela peut être le cas pour, par exemple, la réfection et la construction de bâtiments, les horaires des agents de ménage et des ATSEM, l'organisation de la cantine et du périscolaire, l'installation de vidéo surveillance et même l'organisation de sortie scolaire... Cela entraîne un certain nombre de dysfonctionnements, de difficultés, de gaspillage d'argent public ou de violation de la Loi. La FSU demande donc que chacun prenne le soin de renforcer les échanges, l'écoute et les liens entre les collectivités et les directeurs et directrices d'école.